

## COLLOQUE SUR LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

**Jeudi 31 janvier 2013 de 13:45 à 19:30**

Amphithéâtre GROUPAMA – 23, boulevard Solférino - Rennes



**Organisé par l'UE35 en partenariat avec Groupama Loire Bretagne.**

### **Une centaine de dirigeants d'entreprises et Elus présents ...**

Entre les contraintes réglementaires, les peurs écologiques et les partisans de la décroissance, il y a la croissance vertueuse, celle qui peut commencer demain, qui sera durable. Cette croissance fera progresser les entreprises et les valorisera à long terme.

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) désigne la déclinaison du développement durable dans les entreprises. Elle constitue le moyen d'améliorer sa performance en synergie avec ses parties prenantes et avec l'environnement. Pour y accéder, deux questions essentielles se posent aux dirigeants : pourquoi et comment ??

- Comment entreprendre le développement durable ?
- Pourquoi la RSE est-elle une voie favorable pour les entreprises qui veulent innover, perdurer et grandir ?

Pour permettre aux entreprises d'Ille-et-Vilaine d'échanger entre elles et avec leurs partenaires, l'Union des Entreprises 35 organise ce colloque en deux temps :

- Première partie : « Des Chefs d'entreprises parlent aux Chefs d'entreprises », présentant des témoignages de dirigeants engagés dans la RSE et ayant mené des actions concrètes.
- Seconde partie : « L'UE 35 s'engage avec les entreprises dans la RSE », qui donne la parole aux partenaires institutionnels des entrepreneurs, s'interrogeant sur leurs attentes et leurs apports au monde économique. Des exemples de contribution sociétale des entreprises seront aussi présentés.

Le colloque sera clôturé par une campagne d'adhésion au Pacte Mondial (Global Compact), de 10 entreprises d'Ille-et-Vilaine : ABC Texture, Les Ateliers d'Argoat, Bouchard, Dumas Associés, Gerinter SAS, Kaki Crazy SA, Montmur, Resteco, Sopral, UGPVB.

*PJ : programme du colloque, plan d'accès, présentation Union des Entreprises 35, Pacte Mondial*

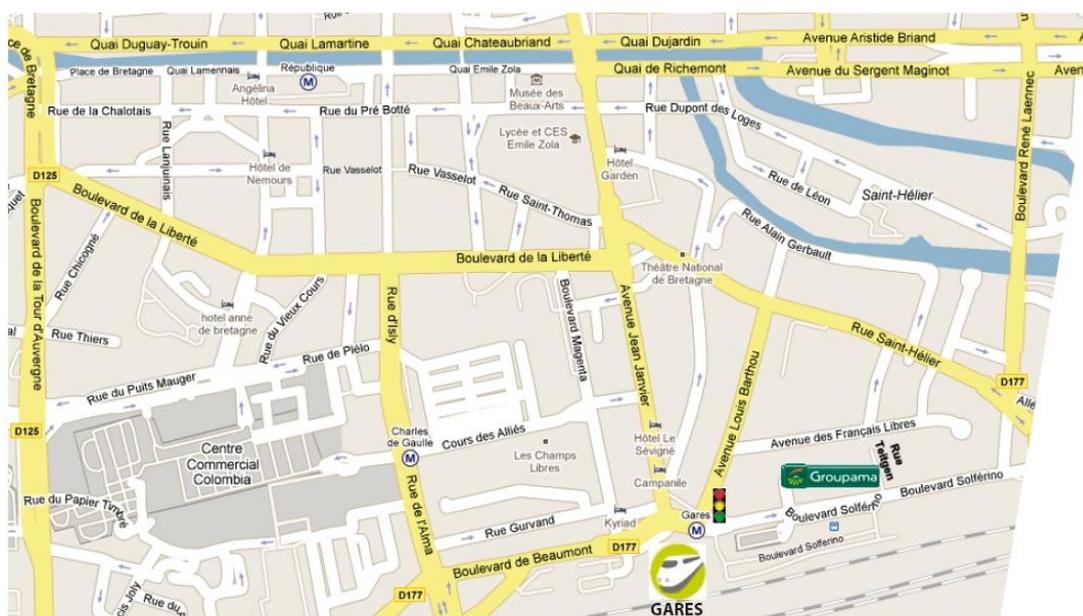
PROGRAMME/PLAN D'ACCÈS

Première partie

DES CHEFS D'ENTREPRISE PARLENT AUX CHEFS D'ENTREPRISE	
13:45	<b>Accueil</b> <i>Alain Dumas - UE 35</i>
14.00	<b>Une andouille devenue éco-responsable</b> <i>Joël Tingaud - ATELIERS DE L'ARGOAT</i>
14:20	<b>Mobilité et Entreprise</b> <i>Nicolas Duforeau - GIE GRAND QUARTIER</i>
14:40	<b>Actions de l'Entreprise pour la préservation de la biodiversité</b> <i>Hélène SOYER - DERVENN</i>
15:10	<b>Les entreprises de l'alimentaire avancent dans la RSE</b> <i>Jérôme Vallat - RESTECO</i>
15:40	<b>Voyages et séminaires éthiques</b> <i>Florence Lucas / Valérie Duval - Cap ÉTICA</i>
16:00	<b>Prévention et gestion des risques</b> <i>Christian Cochenec - GROUPAMA</i>
16:20	<b>Pause</b> <i>Crêpes et boissons offertes</i>

Seconde partie

L'UE 35 S'ENGAGE AVEC LES ENTREPRISES DANS LA RSE	
16:40	<b>Vision et contribution du Medef aux entreprises sur la RSE</b> <i>Robert Durdilly - MEDEF</i>
17:20	<b>L'entreprise au cœur de la cité</b> <i>Sébastien Ramos - GDF-SUEZ / FACE</i>
17:30	<b>Place du développement durable dans les marchés des collectivités</b> <i>Jean-Yves Praud - CONSEIL GÉNÉRAL 35</i>
17:50	<b>L'innovation passe par la RSE</b> <i>Hervé Daniel - CRÉATIV</i>
18:20	<b>Le défi de l'éco-construction pour le secteur du bâtiment</b> <i>Philippe PLANTIN - PLANTIN BÂTIMENT</i>
18:40	<b>Passerelles entre l'Agenda 21 de Rennes Métropole et le monde économique</b> <i>Bernard Poirier - RENNES MÉTROPOLE</i>
19:00	<b>L'engagement de l'UE 35 dans la RSE</b> <i>Joël Chéritel - UE35</i>
19:20	<b>Campagne d'adhésions au Pacte Mondial</b> <i>Alain Dumas - UE 35</i>



→ Amphithéâtre GROUPAMA  
23, boulevard Solférino - Rennes  
Jeudi 31 janvier 2013

## PRÉSENTATION UE 35

L'Union des Entreprises 35, est la délégation régionale du MEDEF en l'Ille-et-Vilaine. Elle fédère 3.500 entreprises dont 15 fédérations professionnelles\* et 730 entreprises adhérentes directes, représentant près de 130.000 emplois.

Syndicat patronal, sa vocation est de défendre les intérêts des entreprises auprès des administrations et des institutions publiques ; au-delà des actions de lobbying, l'UE35 joue le rôle de médiateurs entre l'Etat décentralisé et les entreprises d'Ille-et-Vilaine.

L'UE 35, c'est aussi une équipe d'experts qui accompagnent et conseillent les entreprises dans les domaines suivants :

- ▶ Juridique et social
- ▶ Développement durable
- ▶ Fiscalité
- ▶ Ressources humaines
- ▶ Relations internationales

Pour animer son réseau, fort de plus de 1.800 collaborateurs de direction, l'UE35 met en place chaque année un programme d'évènements, de réunions, de colloques et de conférences offrant non seulement des temps précieux de formation mais également des lieux de rencontres et d'échanges, indispensables aux chefs d'entreprise pour rompre l'isolement et partager des expériences.

### \*Liste des fédérations professionnelles membres

- ▶ AGEA 35 – Fédération des Entreprises d'assurances
- ▶ Chambre des Notaires d'Ille-et-Vilaine
- ▶ CNPA 35 - Conseil National des Professionnels de l'Automobile sur le 35
- ▶ Chambre Syndicale de l'habillement et Accessoires de Bretagne
- ▶ Comité Local de Banques
- ▶ Chambre Régionale de l'Ameublement et de l'Equipement de la Maison (CRAEM 35)
- ▶ FNAIM 35 - Fédération des agents immobiliers
- ▶ Fédération Française du Bâtiment 35
- ▶ Ordre des Avocats Près Cour d'Appel
- ▶ PLASTI OUEST – Fédération des Industries de Plasturgie
- ▶ UIC - OUEST ATLANTIQUE – Union des Industries Chimiques sur le 35
- ▶ UIMM 35 & 56 - Union des Industries et Métiers de la Métallurgie 35
- ▶ UGPVB - Union des Groupements de Producteurs de Viande Bretagne
- ▶ UMIH 35 – Union des Métiers et de l'Industrie de l'Hôtellerie
- ▶ Union du Commerce du Pays de Rennes

Président : Joël CHÉRITEL [ue35@ue35.fr](mailto:ue35@ue35.fr)

Délégué général : Hervé LE JEUNE [herve.lejeune@ue35.fr](mailto:herve.lejeune@ue35.fr)

Responsable Développement Durable : Sylvie LE TOUCHE [sylvie.letouche@ue35.fr](mailto:sylvie.letouche@ue35.fr)

## LES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL (GLOBAL COMPACT)



### DROITS DE L'HOMME

Principe 1 Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.

Principe 2 Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.

### CONDITIONS DE TRAVAIL

Principe 3 Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

Principe 4 Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire.

Principe 5 Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

Principe 6 Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

### ENVIRONNEMENT

Principe 7 Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement.

Principe 8 Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Principe 9 Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

### LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe 10 Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.